

 <p>Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels</p>	<p style="text-align: center;"><b>Douzième Réunion du Comité Consultatif</b> <i>Réunion virtuelle, 31 août – 2 septembre 2021 (UTC+10)</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Projet de Programme de travail du Secrétariat 2023 - 2025</b></p> <p style="text-align: center;"><b><i>Secrétariat</i></b></p>
---	---

## RÉSUMÉ

Le projet de programme de travail suivant pour la période triennale 2023 - 2025 a été élaboré par le Secrétariat et sera transmis pour examen et approbation des Parties de l'ACAP à la Septième Session de la Réunion des Parties. L'avis du Comité consultatif est demandé sur l'élaboration du programme de travail du Secrétariat, en particulier en ce qui concerne l'appui du Secrétariat au programme de travail du Comité consultatif pour la période triennale 2023 - 2025.

Ce document doit être lu en conjonction avec CC12 Doc 16 « Projet de programme de travail 2023 - 2025 du Comité consultatif ».

## RECOMMANDATION

Le Comité consultatif est appelé à :

1. Examiner le programme de travail proposé pour le Secrétariat.
2. Ajouter ou modifier des tâches au programme de travail du Secrétariat en lien avec les exigences du programme de travail du Comité consultatif pour la période triennale 2023 - 2025.

## PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT 2023 - 2025

Note: les références aux tâches du Programme de travail du Comité consultatif seront actualisées après l'approbation du Programme de travail 2023 - 2025 du CC

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
<b>1</b>	<b>SOUTIEN DES RÉUNIONS DE LA RdP, DU CC ET DES GROUPES DE TRAVAIL</b>			<b>CC13 + GTs</b>		<b>CC14+ GTs</b>		<b>RdP8</b>		
1.1	Prendre les dispositions nécessaires pour les réunions	Article X.a								
	▪ sélection du lieu de réunion		Sec. exéc.	3	3 682	3	3 778	3	3 876	Frais de déplacement
	▪ organisation des contractuels, du lieu de réunion/de l'équipement		Sec. exéc.	5		5		5		
	▪ liaison avec le gouvernement hôte		Sec. exéc.	2		2		2		
1.2	Préparation des documents de réunion	Article X.a								À 60 jours de la réunion
	▪ rédaction de documents de réunion		Sec. exéc., Resp scient., Cons. tech.	35		35		35		
	▪ coordination des documents de réunion		Resp Scient. Sec. exéc.	10		10		5		
	▪ rédaction du rapport sur la mise en œuvre		Resp scient, Sec. exéc			20		10		
1.3	Soutien de la participation d'experts et de délégués bénéficiant d'un soutien financier	Article VII 5	Sec. exéc.	10		10		5		Correspondance, organisation des déplacements, acquittement des comptes
1.4	Organiser la traduction et l'envoi des documents de réunion, ainsi que la fourniture de services d'interprétation	CC RI 17 (1)								À 30 jours de la réunion
	▪ coordination avec le fournisseur de service		Sec. exéc. Resp scient.	5		5		5		
	▪ envoi des documents		Resp nt scient.	5		5		3		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
1.5	Soutien et conduite des réunions	Article X.a								
	▪ déplacements pour les réunions		Sec. exéc. & Resp t scient.	8	6 312	8	6 476	8	6 644	4 jours par réunion, billets d'avion x2
	▪ déplacements pour les réunions		Agent contrac. x 1	4	3 156	4	3 394	2	3 482	billets d'avion
	▪ participation à la réunion		Sec. exéc. & Agent scient	32	7 890	32	8 095	16	4 416	hébergement/ indemnités x 2
	▪ participation à la réunion		Agent contrac. x 1	12	7 364	12	7 555	6	4 416	emploi de contractuels, hébergement
1.6	Préparer le rapport de la réunion et le diffuser à toutes les Parties	Article X.a	Sec. exéc. & Resp t scient	10		10		10		
<b>2</b>	<b>GESTION DU SECRÉTARIAT</b>									
2.1	Administrer le budget de l'Accord et le Fonds spécial prévu à l'Article VII (3) conformément au Règlement financier de l'Accord	Article X.g								
	▪ paiement des comptes		Sec. exéc.	15		15		15		
	▪ préparation des factures et des reçus		Sec. exéc.	4		4		4		
	▪ préparation des États financiers		Sec. exéc.	4		4		4		
	▪ maintenir des registres des avances et des actifs		Sec. exéc.	1		1		1		
2.2	Préparer les rapports financiers biannuels pour l'information des Parties et du Président du Comité consultatif	CC2, RdP2	Sec. exéc.	4		4		4		
2.3	Fournir des informations au public sur l'Accord et ses objectifs, et promouvoir les objectifs de l'Accord	Article X.h								
	▪ préparation d'ACAP Latest News pour le site Web		Resp d'information	90		90		90		
	▪ maintenir/mettre à jour les liens du site Web, les plans de gestion et les publications		Resp d'info et Resp scient.	5		5		5		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	▪ gestion de la page Facebook de l'ACAP		Resp d'info	5		5		5		
	▪ préparation de matériel scientifique		Resp scient.	10		10		10		
2.4	Mise à jour et maintien du site Web de l'ACAP	Article X.h	Resp scient.et contrac.	20	8 416	20	8 635	20	8 860	
2.5	Rassembler selon les besoins les informations résumées fournies par les Parties sur la mise en œuvre et le fonctionnement efficace de l'Accord, particulièrement en ce qui concerne les mesures de conservation prises	Article X.j ;								
	▪ examiner les données, assurer la liaison avec les parties intéressées, modifier la base de données, rassembler les informations et rédiger des rapports de synthèse	Article VII (1) c); Article VIII (10)	, Resp scient. Sec. exéc			20				
2.6	Préparer un rapport sur les activités du Secrétariat pour les réunions du CC et de la RdP	Article X f)	Sec. exéc.	2		2		2		
2.7	Recruter et gérer le personnel du Secrétariat conformément au Statut du personnel et aux directives de la Réunion des Parties	Statut du personnel	Sec. exéc.	5		5		5		
<b>3</b>	<b>FACILITATION DU TRAVAIL DU COMITÉ CONSULTATIF</b>									
3.1	Aider le Président du Comité consultatif selon les besoins afin de faciliter les travaux du CC	Article X k)	Sec. Exéc., Resp scient.	25		25		25		
3.2	Aider le Président du Comité consultatif à préparer un rapport à l'intention de la RdP sur les activités du Comité consultatif	Article IX 6.e)	Sec. Exéc., Resp scient.			2		1		
3.3	Aider les présidents du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les lacunes dans les données soumises à l'ACAP sur les populations, le suivi, la gestion des sites de reproduction, les menaces et la protection réglementaire ; réclamer les données non communiquées et incorporer les modifications</li> </ul>	GT CC tâche 2.1	Resp scient.	25		25		25		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner et affiner les interrogations normalisées et les données de sortie pour leur analyse et interprétation. Continue à améliorer la structure du portail de données et des interrogations</li> </ul>	GT CC tâche 2.2	Resp scient. & agent contr.	25	5 260	25	5 397	25	5 537	Programmeur/ développeur de données consultant
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluer et actualiser les tendances mondiales en matière de populations</li> </ul>	GT CC tâche 2.3	Resp scient.	10		10		10		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à jour les évaluations d'espèces de l'ACAP</li> </ul>	GT CC tâche 2.4	Resp t scient.	31		31		31	4.000	Coûts pour BirdLife pour mettre à jour les cartes.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traduire les évaluations d'espèce et les lignes directrices de l'ACAP en espagnol et en français</li> </ul>	GT CC tâche 2.5	Resp scient. & agent contr.	3	4 000	3	4 000	3	4 000	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les espèces ou populations prioritaires pour le suivi des nombres, des tendances et de la démographie</li> </ul>	GT CC tâche 2.6	Resp scient.	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les données disponibles sur le suivi/la répartition des albatros et des pétrels afin d'assurer la représentativité des classes d'espèce/d'âge. Hiérarchiser les lacunes et encourager les études visant à combler les lacunes</li> </ul>	GT CC tâche 2.7	Resp scient.			5	1 000			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et/ou examiner les espèces ou les populations prioritaires pour les mesures de conservation</li> </ul>	GT CC tâche 2.8	Resp scient.	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passer les progrès en revue et hiérarchiser les menaces qui pèsent sur les sites de reproduction et identifier les lacunes dans les connaissances</li> </ul>	GT CC tâche 2.9	Resp scient.	5		5		5		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner et mettre à jour les lignes directrices conformes aux meilleures pratiques</li> </ul>	GT CC tâche 2.10	Resp scient.	10		10		10		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer les rapports d'activité pour les réunions du CC</li> </ul>	GT CC tâche 2.11	Resp scient.	30		30				
3.4	Aider le président du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'engagement de l'ACAP auprès des ORGP et de la CCAMLR (<b>SBWG10 Doc 07</b>) et passer en revue à chaque réunion du GTCA; Les Parties concernées invitent et aident les ORGP et autres organisations internationales pertinentes à évaluer et réduire la capture accessoire des albatros et des pétrels. Affiner les ressources spécifiques à l'ACAP destinées aux ORGP sur les bonnes pratiques en matière de collecte des données de la capture accessoire et présenter ces données aux ORGP.</li> </ul>	GT CC tâche 3.1	Sec. Exéc., Resp t scient. & cons. Tech.	70	30 000	70	30 000	70	30 000	participation à réunions des ORGP.
					1 000		1 000		1 000	Frais de traduction
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compléter les lignes directrices de l'ACAP pour le retrait des oiseaux de mer enchevêtrés dans les filets (senne coulissante et chalut)</li> </ul>	GT CC tâche 3.3	Resp scient.	5	1 000					Frais de traduction et de la conception.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la mise à jour par étapes des fiches d'information sur les méthodes d'atténuation sous un format simplifié : 1) pratiques sécurisées de lestage de lignes 2) actualiser les conseils relatifs aux lignes d'effarouchement des oiseaux dans la pêche palangrière pélagique et démersale, et 3) actualiser les fiches d'information relatives aux mesures de bonnes pratiques de l'ACAP.</li> </ul>	GT CC tâche 3.4	Resp scient.	5		5	10 000	5		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre davantage d'approches permettant d'améliorer l'application des meilleures pratiques en matière d'atténuation des captures accessoires des oiseaux de mer. Continuer à développer et affiner une stratégie et des supports de communication afin de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffler un nouvel élan aux avis</li> <li>Communiquer auprès de différents publics (p. ex. présentations, vidéos, autres outils multimédias) et inclure des récits de réussites et des informations permettant de lever les obstacles à la mise en œuvre.</li> </ul> </li> </ul> <p>Modéliser la menace que représente la capture accessoire pour les populations d'oiseaux de mer afin de communiquer le risque d'extinction pour les espèces à l'ACAP.</p> <p>Continuer à participer à des cadres de certification, en :         <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuant aux examens des normes sur les considérations relatives à la capture accessoire pour que celles-ci soient alimentées par les avis de l'ACAP.</li> <li>Fournissant des informations aux Parties et à d'autres acteurs pour permettre la formulation de commentaires sur les évaluations des pêcheries individuelles.</li> </ul> </p>	GT CC tâche 3.5	Resp scient. & Sec. Exéc.	10		10		10		<p><b>Détachement</b> éventuel afin d'approfondir certains domaines spécifiques de la communication et de compléter le travail de tout consultant à temps partiel que le Secrétariat pourrait employer comme conseiller en communication.</p> <p>Le Secrétariat continuera à impliquer, selon les besoins, la consultante qui a déjà fourni des conseils sur ce processus.</p> <p>Le secrétariat de l'ACAP continuera de recevoir les notifications des systèmes de certification des pêches et les partagera avec le sous-groupe, le cas échéant.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informersur les indicateurs en matière de capture accessoire, en veillant à collecter les données, à affiner au besoin les approches méthodologiques et à rédiger les rapports nécessaires pour ce faire.</li> </ul>	GT CC tâche 3.7	Resp scient.	20	10 000	20	10 000	20	10 000	Besoin d'un contrat puisqu'il s'agit d'un élément de travail clé (0,25 ETP ?)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir à jour une bibliographie d'informations pertinentes sur la capture accessoire</li> </ul>	GT CC tâche 3.14	Resp scient.	5		5		5		
3.5	Aider le président du Groupe de travail sur la taxonomie selon les besoins afin de faciliter les travaux du Groupe	Article X k)								

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la mise en place d'une base de données morphométriques et de plumage</li> </ul>	GT CC tâche 1.2	Resp scient..	1		1		1		
3.6	Réviser, affiner et normaliser les critères d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1	GT CC tâche 5.3	Resp scient..	3		3		3		
3.7	Examiner et mettre à jour toute publication non encore spécifiée dans le Programme de travail.	GT CC tâche 5.4	Resp scient..	5		5		5		
3.8	Élaborer un système d'indicateurs du succès de l'Accord de l'ACAP	GT CC tâche 5.5	Resp scient.	5		2		2		
3.9	Passer en revue les indicateurs de performance de l'ACAP	GT CC tâche 5.6	Resp scient.	5		5		5		
3.10	Gérer une base de données de la littérature scientifique pertinente.	GT CC tâche 5.7	Resp scient..	10		10		10		
3.11	Gérer un répertoire des lois applicables	GT CC tâche 5.8	Resp scient.	1		1		1		Les Parties sont appelées à transmettre des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles.
3.12	Gérer une liste des autorités, centres de recherche, scientifiques et organisations non gouvernementales qui présentent un intérêt pour l'ACAP	GT CC tâche 5.9	Resp scient. & Resp d'info	2		2		2		Les Parties sont appelés à fournir des informations supplémentaires lorsqu'elles sont disponibles.
3.13	Soutien à la Journée mondiale de l'Albatros	GT CC tâche 5.12	Resp scient. & Resp d'info	20	3 000	20	3 000	20	3 000	Élaboration, production et distribution des ressources de la WAD
<b>4</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD</b>									
4.1	Aider les Parties à assurer la formation et le soutien technique et financier d'autres Parties sur une base multilatérale ou bilatérale en vue de faciliter la mise en œuvre de l'Accord.	Article VIII (14)	Sec. exéc., Resp scient.	5		5		5		

Tâche n°	Sujet/Tâche	Mandat	Agent	2023		2024		2025		Action/détail
				Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	Durée (jours)	Fonds (AUD)	
4.2	Promouvoir et coordonner les activités relevant de l'Accord, y compris le Plan d'action, conformément aux décisions de la Réunion des Parties	Article X c)	Sec. exéc.	15		15		15		
4.3	Assurer la liaison avec les États de l'aire de répartition non-parties à l'Accord et les organisations régionales d'intégration économique en vue de faciliter la coordination entre les Parties et les États non-parties de l'aire de répartition, et les organisations et institutions internationales et nationales dont les activités intéressent directement ou indirectement la conservation des albatros et des pétrels.	Article X d)	Sec. exéc.	15	10 520	15	10 704	15	11 075	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.4	Consulter et conclure des arrangements, avec l'approbation de la Réunion des Parties, avec d'autres organisations et institutions et échanger des informations et des données, le cas échéant.	Article XI 2c), 3 & 4	Sec. exéc.	10	15 780	10	16 190	10	16 611	Billets d'avion, hébergement, indemnités
4.5	Faciliter l'accession à l'Accord d'États de l'aire de répartition non-parties à l'ACAP	Article X d), k)	Sec. exéc.	3		3		3		Travailler avec les Parties gérantes et d'autres Parties au besoin
4.6	Aider à la compilation du rapport triennal sur la mise en œuvre	Article IX 6 (d)	Sec. exéc & Resp scient.			10		10		
<b>5</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</b>									
5.1	Aider le Comité consultatif et les Parties à fournir une aide technique et un renforcement des capacités	Article IV (2)	Sec. exéc & Respt scient.	20		20		20		
5.2	Soutenir les détachements au Secrétariat en vue de faciliter le renforcement des capacités.	RdP2	Respt scient. & Sec. exéc.	10		10		10		